

CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 FEVRIER 2016
Délibération n° 2016 – 26

**26 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONCEPTION, L'EXTENSION ET L'EXPLOITATION
TECHNIQUE ET COMMERCIALE DU RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A TRES
HAUT DEBIT – AVENANT N° 3 – APPROBATION**

Date de la convocation : le 19 février 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Pierre HAY

Présents : 79

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, Mme BOCHER Rachel, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLÉREAU Claudine, Mme CHIRON Pascale, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DANTEC Ronan, M. DAVID Serge, Mme DELBLOND Liliane, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, M. FEDINI François, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GRELARD Hervé, M. GUERRIAU Joël, Mme HAKEM Abbassia, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, Mme PERNOT Mireille, Mme PIAU Catherine, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUÉRAUD Didier, M. QUÉRO Thomas, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RICHARD Guillaume, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 17

M. BELHAMITI Mounir (pouvoir à M. BLINEAU Benoît), M. BUREAU Jocelyn (pouvoir à M. HUCHET Erwan), Mme DUPORT Sandrine (pouvoir à M. SALECROIX Robin), M. FOURNIER Xavier (pouvoir à M. BAINVEL Julien), Mme GARNIER Laurence (pouvoir à M. RENEAUME Marc), M. GILLAIZEAU Jacques (pouvoir à M. DAVID Serge), Mme GRESSUS Michèle (pouvoir à M. DUCLOS Dominique), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), Mme HOUEL Stéphanie (pouvoir à Mme HAMEL Rozenn), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. MAUDUIT Benjamin), Mme LARGOUET Cathy (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MERAND Isabelle (pouvoir à M. RIOUX Philippe), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme DELBLOND Liliane), M. PARPAILLON Joseph (pouvoir à Mme MAISONNEUVE Monique), M. RAMIN Louis - Charles (pouvoir à Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique), M. TRICHET Frankie (pouvoir à Mme NAEL Myriam)

Absent : 1

Mme BESLIER Laure

CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 FEVRIER 2016

Direction Recherche Innovation Enseignement Supérieur

26 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONCEPTION, L'EXTENSION ET L'EXPLOITATION TECHNIQUE ET COMMERCIALE DU RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBIT – AVENANT n° 3 – APPROBATION

EXPOSE

Par délibération du 21 octobre 2011, le conseil communautaire a approuvé la convention de délégation de service public relative à la conception, l'extension et l'exploitation technique et commerciale du réseau de communications électroniques à très haut débit, confiée à la société dédiée, NANTES NETWORKS, pour une durée de 25 ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

Afin de s'adapter aux évolutions constantes du marché des communications électroniques et pour renforcer la compétitivité et l'attractivité du réseau très haut débit, il est nécessaire de faire évoluer la convention de DSP sur les points suivants :

- Une révision du catalogue de services par l'évolution de l'offre Bande Passante Entreprise (BPE) ainsi qu'un nouveau format de contrat intégrant les conditions particulières applicables aux offres de location de fibres optiques (FON) et d'hébergement.
- Un inventaire des biens selon les catégories définies à l'article 5.4 de la convention (bien de retour/ biens de retour avec reprise/ biens propres).
- Une remise en commercialisation au délégataire de nouvelles infrastructures de communications électroniques (ICE) appartenant à Nantes Métropole.

Afin de prendre en compte ces éléments, il convient de conclure un avenant n°3 au contrat de délégation de Service Public.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE

1 – Approuve l'avenant n° 3 à la convention de délégation de service public relative à la conception, l'extension et l'exploitation technique et commerciale du réseau de communications électroniques à très haut débit, joint en annexe.

2 – Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant.

Nantes, le 26 février 2016

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20160226-2016_26DC-DE
Date de télétransmission : 08/03/2016
Date de réception préfecture : 08/03/2016

Affichée le 04 mars 2016

Transmise en préfecture le :